

Aide Départementale à l'Amélioration de l'Habitat Privé des propriétaires occupants

OBJECTIF DE L'AIDE

Le but de cette aide vise à soutenir les propriétaires occupants dans la réalisation de travaux de mise aux normes d'habitabilité ou de sortie d'indignité ou d'insalubrité (éléments de confort, économie d'énergie...), en complément de l'intervention de l'ANAH.

BENEFICIAIRES

- Propriétaires occupants d'un logement indigne ou très dégradé
- Propriétaires occupants d'un logement insalubre ou ne répondant pas aux normes de sécurité
- Propriétaires occupants accompagnés dans le cadre du Programme d'intérêt général mis en œuvre par le Département

	Aides ANAH		Subvention du Département		
	Taux ou montant	Plafonds de travaux	Taux	Plafond de travaux	Condition d'éligibilité
Projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé	50 %	50 000 €	5 %	50 000 €	Propriétaires occupants relevant des plafonds de ressources PLAI Propriétaires occupants suivis dans le PIG départemental
Projets de travaux d'amélioration pour la sécurité et la salubrité de l'habitat	50 %	20 000 €	5 %	20 000 €	

PLAFOND DE RESSOURCES 2019

Nombre de personnes composant le ménage	Nouveaux plafonds de ressources du Département (PLAI) Ménages très modestes
1	11 342 €
2	16 525 €
3	19 872 €
4	22 111 €
5	25 870 €
6	29 155 €
Par personne supplémentaire	+ 3 252 €

Ces montants sont les revenus nets fiscaux de référence de l'année N-2 indiqués sur l'avis d'imposition. Ils sont remis à jour chaque année et s'appliquent à compter du 1^{er} janvier de l'année en cours.

Les demandes de subventions départementales pourront être traitées dans un délai de 2 ans à compter de la notification de l'ANAH.

DOSSIER A CONSTITUER

- ➔ Demande de concours.
- ➔ Copies : - de la décision d'octroi de l'aide de l'ANAH
- avis d'imposition n-2
- ➔ Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- ➔ Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt de toute demande de subvention

CONTACT

DEPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Direction de l'Insertion et du Logement Social
Service logement et habitat
Espace Duhesme - rue de Flacé - 71026 Mâcon Cedex 9
Tél. : 03 85 39 66 48 - Fax. : 03 85 39 56 40
e-mail : dils@cg71.fr

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Autres partenaires :

ADIL/MDHL
94 rue de Lyon CS20440
71040 MACON
Tél : 03 85 39 96 38
e-mail : adil@habitat71.fr